



## Visites pour tous 2020-2021

### PROGRAMME n°1 : LES COULISSES DE L'UNESCO



La Maison de l'UNESCO abrite le siège de l'agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) depuis 1958. Trésor de l'architecture moderne, elle est le fruit de la collaboration entre plusieurs figures emblématiques du vingtième siècle, dont les trois architectes : Bernard Zehrfuss, Marcel Breuer et Luigi Nervi.

Au cours de cette visite, qui a pour fil conducteur les actions et l'impact de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, vous découvrirez son fonctionnement et les valeurs qu'elle porte. Vous traverserez les espaces emblématiques de l'établissement, comme ses impressionnantes salles de conférences, ses passerelles, ses œuvres d'art exceptionnelles et le seul jardin japonais de Paris avec l'espace de méditation conçu par le célèbre architecte japonais Tadao Ando.

**Samedi 5 Décembre 2020 à 10h**

**Samedi 16 janvier 2021 à 10h**

*Attention : places limitées, inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée avec une priorité pour les familles avec enfants  
Nos programmes mis à jour figurent sur le site <https://apelpassy.fr/sorties-culturelles/>*

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**Sandrine PINHAS : 06 13 08 93 88 ou [sandpinhas@gmail.com](mailto:sandpinhas@gmail.com)**

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper et à renvoyer au CERCLE DES LOISIRS  
APEL LA SALLE PASSY BUZENVAL - 50, avenue Otis Mygatt - 92508 RUEIL MALMAISON

#### Programme n°1 : LES COULISSES DE L'UNESCO

Nom et Prénom de l'Élève : ..... Classe : .....

Parents, si différent .....

N° TEL..... PORTABLE .....

E.MAIL en lettres capitales SVP.....

**Écrire très lisiblement, la confirmation de visite sera envoyée par mail**

Samedi 5 Décembre 2020 à 10h

Samedi 16 janvier 2021 à 10h

Nombre d'adultes : .....x 12,50 € = ..... €

Nombre de scolaires <19 ans : .....x 4 € = ..... €

Ci-joint, un **chèque total de .....** € libellé à l'ordre de **APEL - CERCLE DES LOISIRS**

Attention : faire **un chèque par visite**

**Toute inscription est définitive ; l'encaissement du chèque se fera 1 mois avant la visite**